

# La Révolution française

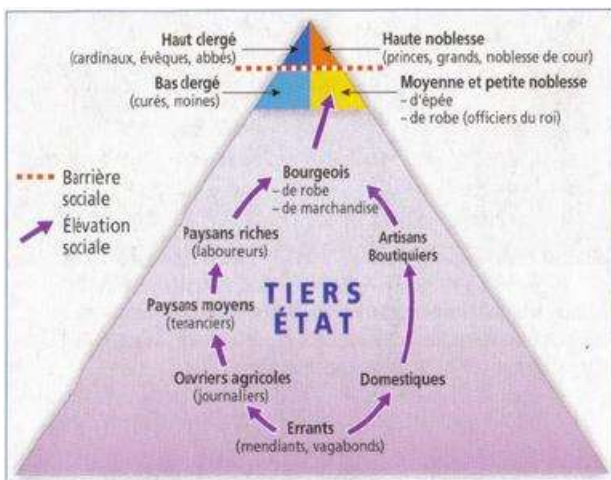
## Quels sont les événements déclencheurs ?



### Je me repère :



### Image pour comprendre



mai 1789

août 1789



### Personnage historique



### Lexique

- Les cahiers de doléance

- Les États généraux



### Je retiens :

En 1789, la France est un pays important qui connaît de gros problèmes financiers. Les nobles et les gens de l'Église ne paient pas d'impôt et refusent les réformes qui touchent à leurs privilèges.

Le roi Louis XVI décide de réunir les États généraux le 5 mai 1789 à Versailles pour résoudre cette crise : dès le début, le Tiers état s'oppose aux deux ordres privilégiés. Il souhaite un vote par tête et non un vote par ordre, en vain. Finalement, Louis XVI ne propose aucune réforme.

Les députés du Tiers état très mécontents se proclament « assemblée nationale » le 17 juin. Ensuite, ils se réunissent le 20 juin dans la salle du jeu de Paume où ils jurent de ne jamais se séparer avant d'avoir rédigé une constitution pour la France.

Le peuple de Paris se révolte également en s'emparant de la Bastille le 14 juillet.

La Révolution s'étend dans tout le pays. Les députés de l'Assemblée votent l'abolition des privilèges le 4 août puis la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen le 26 août. Celle-ci affirme que tous les hommes sont libres et égaux devant la loi.

# La Révolution française

Pourquoi est-ce la fin de la Monarchie absolue de droit divin ?



Je me repère :



Image pour comprendre



1789 → 21 janvier 1793



Personnage historique



Lexique

Monarchie

République



Je retiens :

Dans une monarchie absolue de droit divin, le roi est en possession des trois pouvoirs : législatif (celui de créer des lois), exécutif (celui de faire appliquer une loi) et judiciaire (le droit de rendre la justice, c'est-à-dire de juger et de rendre son verdict). Il place son autorité sous la protection d'une divinité (Dieu). Après les événements de 1789, le roi doit diriger le pays en accord avec une assemblée de députés : il perd alors tous ses pouvoirs sauf l'exécutif. C'est une monarchie constituante.

Louis XVI ne veut pas accepter la Révolution : il tente de s'enfuir avec sa famille pour demander de l'aide aux royaumes d'Europe. Il est rattrapé avec sa famille à Varennes en juin 1791. Désormais le peuple ne lui fait plus confiance. La guerre est déclarée contre l'Autriche et la Prusse qui veulent défendre la royauté. Le 10 août 1792, le roi est arrêté puis emprisonné. La République est proclamée le 22 septembre 1792. C'est la fin de la monarchie (ou royauté). Le roi Louis XVI est guillotiné le 21 janvier 1793.



## 1789 Les grands faits (1)

Louis XVI avait convoqué les Etats Généraux pour faire accepter par ses sujets de nouveaux impôts. Mais, à l'exception des privilégiés, le peuple de France espérait obtenir plus de liberté, l'égalité devant la justice et l'impôt. Il avait confiance en la bonté du roi.



### 1. les Etats Généraux se transforment en Assemblée Nationale Constituante.

• Le 5 mai 1789, les 1 200 représentants de la nation, élus par ...*la Noblesse*..., *le Clergé*... Et *le Tiers-Etat*..., se réunirent à Versailles.

Le Tiers-Etat, beaucoup **plus nombreux**, avait autant de députés que les deux autres ordres réunis. Mais comment, voterait-on? Par ordre ou par tête? Les députés se réuniraient-ils ensemble, ou séparément? Si le vote avait lieu par ordre, les privilégiés (2 voix contre 1) étaient sûrs de l'emporter. S'il avait lieu par tête, le Tiers-Etat, aidé par les membres du bas-clergé, ferait pencher la balance de son côté. Or, les privilégiés, soutenus par le roi, demandèrent **que chaque ordre se réunisse dans une salle particulière et vote à part.**

• Le 17 juin, après un mois de discussions, les députés du Tiers se proclamèrent *Assemblée Nationale*.....

En face du pouvoir du roi, ils dressèrent la **volonté du peuple.**

• Le 20 juin, leur salle ayant été fermée, ils se réunirent .....*Jeu de Paume*..... et prêtèrent **serment**, de ne pas se séparer avant d'avoir donné une **Constitution** à la France.

• Le 23 juin, Louis XVI rassembla tous les députés, pour leur interdire de discuter en commun, puis il leur ordonna de se séparer. Le Tiers-Etat refusa de sortir. A l'envoyé du roi, **Mirabeau** déclara : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.* »

Quelques jours après, Louis XVI céda et invita les trois ordres à former une seule Assemblée.

• Le 27 juin, les Etats Généraux se déclarèrent Assemblée Nationale Constituante.

Il n'y avait plus d'ordres séparés. Il y avait **une Assemblée qui, au nom de tous les Français, allait organiser une France nouvelle.**





## 1789 - 1792

### Je retiens :

#### 1. Agonie de la monarchie

*Louis XVI*, malgré sa bonne volonté, n'a pas assez d'énergie pour imposer aux privilégiés les **réformes** proposées par **Turgot**.

Il convoque *les états généraux* pour le 5 mai 1789.

#### 2. l'année 1789

Les états généraux se réunissent à Versailles.

Le 27 juin, ils se transforment en *assemblée Nationale Constituante*.

Le *14 juillet*, les Parisiens prennent *la Bastille*.

Le 4 août, la noblesse et le Clergé renoncent à leurs *privileges*.

#### 3. La chute de la royauté

L'assemblée Nationale Constituante proclame

*les droits de l'homme et du citoyen*.

Elle crée une nouvelle France.

L'assemblée législative déclare la guerre à l'Autriche.

Le 10 août 1792, le roi est *emprisonné*.

Le 21 septembre, la Convention *abolit la royauté*.

